

Date de publication :

Accusé de réception en préfecture  
069-216902387-20250919-DE250919CMA0201-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2025  
Date de réception préfecture : 19/09/2025

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR  
COISE  
Place du Marché  
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :  
En exercice : 26  
Présents : 14  
Votants : 20  
(dont 6 pouvoirs)

N°2025-09-02-01

**Objet : Attribution du marché de travaux - Pôle sportif tranche 5 - Installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment accueillant l'Espace Albert Maurice et le Gymnase Jean Rivoire**

**L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 19 septembre à 07h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

Date de convocation :

12 septembre 2025

Secrétaire de séance

Patrick WITHERS

*élu en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales*

**Présents :**

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, GRANGE Agnès, SARTORETTI Michel, SIMON Anne-Claire, VAUX Marie-Aimée, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, CAKIR-LOUSSE Corinne, DALBEPIERRE Michael, PAÏSSE Matthieu, VERICEL Pauline, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana,

**Absents excusés :**

FLAMENT Julien pouvoir à Patrick WITHERS  
GRANGE Evelyne à Agnès GRANGE  
LAPLACE Sébastien pouvoir à Anne-Claire SIMON  
RATTON Maryline pouvoir à MÉZARD-MOSTFA Dominique  
TOINET Guy pouvoir à MICHELOT Éric  
VENET Denis pouvoir à ODIN Catherine

**Absents :**

AGGOUN Jean-Claude  
FERLAY Christiane  
GLEIZES Jérôme  
MURIGNEUX Claudie  
ROY Jean Sébastien  
THEVENON Pierrick

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment accueillant l'Espace Albert Maurice et le Gymnase Jean Rivoire.

Ce marché a été lancé le 30 juin 2025 selon les règles de publication des MAPA avec date limite de réponse fixée au 25 juillet 2025 à 12h00.

A l'issue de cette consultation, 8 offres ont été reçues : SOALIS, Climoconfort, Sun R Solutions, RGREEN ENERGY, ENSIO EST, DI Solar, Helligo Solutions, MAIA ENERGIE

Date de publication :

Accusé de réception en préfecture  
069-216902387-20250919-DE250919CMA0201-DE  
Date de télétransmission : 19/09/2025  
Date de réception préfecture : 19/09/2025

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie le 28 août 2025 pour analyser ces offres. A la suite de cette première commission, une régularisation des offres a été demandée à l'ensemble des entreprises.

La CAO s'est à nouveau réunie le 11 septembre 2025 pour analyser les retours des offres régularisées.

Au vu des candidatures transmises, et du rapport d'analyse, la CAO propose d'attribuer le marché de travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment accueillant l'Espace Albert Maurice et le Gymnase Jean Rivoire à CLIMOCONFORT pour un montant de 91 543,20€ HT.

**Le Conseil Municipal :**

*Après en avoir délibéré :*

*à 20 voix pour, 0 contre et 0 abstention*

- 1) **DONNE SON ACCORD**, pour accepter la proposition de la commission d'appel d'offres (CAO) et attribue le marché de travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment accueillant l'Espace Albert Maurice et le Gymnase Jean Rivoire à CLIMOCONFORT pour un montant de 91 543,20€ HT.
- 2) **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement pour le lancement du projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment accueillant l'Espace Albert Maurice et le Gymnase Jean Rivoire,
- 3) **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif,
- 4) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat
- 5) **CHARGE** Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur chacun pour ce qui le concerne de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé au registre les membres présents

**Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,**

Le secrétaire de séance



Le Maire,